

BAREME D'HONORAIRES AU 01/01/2018

	TRANSACTIONS PROPRIETES VITICOLES		
PRIX DE VENTE NET ^①	< 4,7M€	4,7M€ - 11,4M€	> 11,4 M€
ETUDES TECHNIQUES ^②	2,17%	1,42%	0,82%
NEGOCIATIONS ^③	3,25%	2,75%	2,10%
HONORAIRES HT	5,42%	4,17%	2,92%
TVA 20%	1,08%	0,83%	0,58%
HONORAIRES TTC	6,50%	5,00%	3,50%

① Prix de cession net des droits sociaux ou des actifs hors stocks de vins, stocks de matières sèches, stocks de consommables, avances sur cultures.

② La part « Etudes techniques » couvre, notamment et le cas échéant, l'ordonnancement par BLUE SIDE des opérations suivantes : transposition numérique du CVI, contrôle de délimitation AOP, audit de rendements, expertise état cultural et conformité du vignoble, diagnostic des chais, inventaire et expertise du stock, audit de contrôle des installations électriques, audit de contrôle des appareils de levage, audit hygiène et sécurité au travail, audits financiers, administratifs et sociaux des structures sociales, contrôle de qualité des eaux, contrôle de conformité de l'assainissement et du traitement des effluents vinicoles, autorisation d'exploiter / contrôle des structures, intervention SAFER, ...

③ La part « Négociations » couvre les prestations de mise en relation, négociations, structuration et conclusion de la vente.